

Contre le transfert des CM2 de l'EPF D au Lycée



 [Parent d'élève E.](#) a lancé une pétition à destination de [M. l'Ambassadeur de France à Madagascar et M. le Conseiller Consulaire à Madagascar](#)

Je soussigné exprime mon opposition à la décision du Lycée Français de Tananarive et de la direction de l'Ecole Primaire Française D de transférer les élèves de CM2 (puis CM1) depuis l'école primaire vers le lycée à la rentrée 2021.


Nous considérons que cette décision a été prise sans consultation avec les parents, trop tardivement dans l'année. Cette décision prise pour des raisons financières se fait au détriment du bien-être, de la socialisation et de l'environnement pédagogique d'élèves appartenant pourtant à l'école depuis des années.

Ces élèves, qui habitent à côté de l'école, se font envoyer vers une autre école impliquant un temps de trajet extrêmement long pour leur âge, sans possibilité d'activités périscolaire, ni de socialisation avec des élèves de leur tranche d'âge, avec une durée d'enseignement réduite à fin mai, et un mélange avec des élèves de huit ans leurs aînés à la cantine et dans les transports. Tout cela pour obtenir les inscriptions de nouveaux élèves qui auraient pu être envoyés dans d'autres écoles (école B, autres écoles maternelles de qualité présentes près de l'école).

 Cette pétition est close

162 personnes ont signé. Allons jusqu'à 200



 christian B. a signé il y a 2 jours

 Céline G. a signé il y a 5 jours

Nous considérons que c'est une solution de facilité qui n'a pas tenu suffisamment compte de l'impact psychologique, pédagogique et social pour les enfants de l'école D.

La prise d'une telle décision devrait se faire en consultation rapprochée avec les parents et associations de parents d'élèves, pesant le pour et le contre de chaque option à l'aide d'expertises psychologiques et pédagogiques indépendantes.

En attendant qu'une telle consultation ait lieu, nous demandons à ce que cette décision soit annulée.

Publié le 28 Mars 2020 (Mis à jour: 12 Avril 2020)